



INFO-SYNDICALE

Capsule #64 (Vos affaires syndicales!)



Bienvenue dans votre Info-Syndicale!

*(Version écrite de la présentation originale de Roger Boudreau, président du **SEVL-SCFP-2815** et nos conseillers du **SCFP** : Alexandre Prégent et Vincent Roy)*

Le Conseil syndical vient tout juste de terminer une journée complète de travail réunissant l'ensemble des officières et officiers de notre section locale.

Le Conseil syndical constitue un grand espace démocratique entre nos assemblées générales. Il est composé des membres du Comité exécutif ainsi que des personnes déléguées. Bien entendu, l'Assemblée générale demeure toujours la plus haute instance décisionnelle de notre Syndicat, puisque c'est l'ensemble des membres du **SEVL** qui détient le pouvoir ultime.

Entre deux assemblées générales, une partie de ce pouvoir est confiée au Conseil syndical afin de permettre au Syndicat de continuer à fonctionner efficacement. Nos Statuts prévoient d'ailleurs que le Conseil syndical doit se réunir au besoin, et au moins quatre fois par année.

Lors de cette rencontre, les officières et officiers ont pu échanger et débattre d'un dossier important. C'est exactement cela, la démocratie syndicale : prendre le temps de discuter, de poser les questions, d'entendre les points de vue et de faire avancer les choses collectivement.

Les différents secteurs et comités ont également présenté leurs rapports afin que les représentantes et représentants soient bien au fait de ce qui se passe dans notre grand Syndicat. Toutes ces informations feront partie des rapports qui seront présentés aux membres lors de l'Assemblée générale régulière prévue en novembre.

Nous avons aussi profité de cette info-syndicale pour présenter deux collègues importants dans notre équipe : nos conseillers syndicaux du SCFP, Alexandre Prégent et Vincent Roy. Par leur expertise et leur accompagnement, ils nous aident au quotidien à offrir un service de qualité aux membres.

Voilà ce qui conclut cette info-syndicale.